



NOUVEAU MINISTRE, MÊMES RECETTES : LA MOBILISATION DOIT CONTINUER

Ce lundi 18 juillet à 10h30, le nouveau ministre de la Fonction Publique, Christian JACOB, a reçu la CGT pour la deuxième fois.

Il propose, ce qu'il appelle « *Un nouveau dialogue social* » qui débiterait à l'automne sur une perspective de deux ans.

Trois thèmes seraient discutés :

- Un volet social avec l'accès au logement, la protection sociale, l'accès aux services à la personne (garde d'enfants notamment)
- Le volet statutaire qui aborderait la mobilité des personnels, la grille catégorie C, la gestion des carrières et emplois.
- Le volet salarial dans lequel il interroge les organisations syndicales sur : une part fixe et une part indexée pluriannuelle, ainsi qu'une reconnaissance des résultats.
-

Pour sa part, la CGT a rappelé les dossiers qui demeurent prioritaires.

La question salariale, avec le règlement du contentieux 2000/2004 qui s'élève à 5 % et les négociations pour l'année à venir. A nouveau, elle a souligné que l'élément essentiel du traitement des fonctionnaires reste la valeur du point d'indice. Elle a fait part de ses plus expresses réserves sur le principe d'une négociation qui verrouillerait l'évolution des salaires sur deux ans, comme sur l'hypothèse d'une variation de la rémunération basée sur le résultat.

S'agissant de la grille, la CGT a réaffirmé l'urgence de véritables mesures pour la catégorie C, mais également la nécessité d'une amélioration d'une refonte globale de la grille.

Sur l'emploi, la CGT a de nouveau contesté les réductions d'effectifs opérées ces dernières années qui contribuent à la perte ou à l'altération des missions de service public. Elle a affirmé la nécessité qu'enfin s'ouvre un vrai débat sur l'emploi public pour quel service public.

La CGT demande la réouverture du dossier des non titulaires. Pour elle, l'adoption récente de la loi au Parlement ne résout rien. Seul un plan de titularisation répondra réellement à cet enjeu crucial.

Enfin, la CGT a exigé un dialogue social constructif qui doit passer par une réelle prise en compte des revendications des personnels et de leurs représentants.

Le calendrier proposé par le ministre laisse augurer qu'aucune mesure concrète ne sera prise avant octobre, voire novembre.

Dans ce contexte, La CGT estime que la mobilisation de tous les personnels s'impose, et dans cette perspective, elle œuvre d'ores et déjà à construire l'unité syndicale la plus large.

Montreuil, le 18 juillet 2005